

Code d'article	206.06
Description	COUVERCLES CODES 206.02/04/05/214.62
Catalogue	COT 44, HOS 256
Mise à jour	22/01/2026 10:18:15

Spécifications du produit

Unité de mesure CENT
Dimensions 9x8x2,5 CM
Matériel PET
Couleur TRANSPARENT
Poids net d'une unité (g) 3,60
Code Décision 97/129/CE PET 1
Signage Triman et Info-Tri



Codes

Intrastat 39235090
ITF14 18420499206063
EAN13 8420499206066

Colisage

Paquet	Unités / paquet 100	
	Dimensions paquet (cm) 8,50 x 44,00 x 8,00	
	Poids brut colis (kg) 0,38	
	Volume paquet (m³) 0,0029920	
	Code Décision 97/129/CE PET 1	Signage Triman et Info-Tri

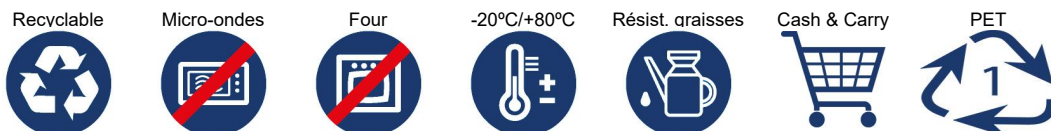


Carton	Unités / carton 2.000	
	Paquets /carton 20	
	Dimensions carton (cm) 39,00 x 51,38 x 44,00	
	Poids brut carton (kg) 7,50	
	Volume carton (m³) 0,0881595	
	Code Décision 97/129/CE PAP 20	Signage Triman et Info-Tri



Palette	Cartons / couche 4
	Cartons / palette 12
	Conditionnement (U base x couches) 4 x 3
	Poids (kg) 114,00
	Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Compatibilités

206.02 RECIPIENT PATISSERIE
206.04 RECIPIENT PATISSERIE
214.62 RÉCIPIENTS PÂTISSERIE